

# Formulaire de candidature

## PRIX LEADER DES REGIONS 2014-2022

<b>Nom du projet</b>	Développement d'une offre de soin connectée
<b>Nom du Porteur de projet</b>	Commune de Saint-Martin-sur-Oust
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	Commune
<b>Nom du GAL</b>	Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne
<b>Région</b>	Bretagne

## ELEMENTS BUDGETAIRES

<b>Montant total du projet</b>	49 000 €
<b>Montant FEADER</b>	29 450 €
<b>Nom des cofinanceurs</b>	Département 56

## INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (200 mots maximum)

Les 1300 habitants de la commune de Saint-Martin-sur-Oust sont confrontés à des difficultés d'accès au soin. Le dernier médecin généraliste a fait valoir ses droits à la retraite en 2019 et les nombreuses tentatives visant son remplacement sont restées vaines. La commune est confrontée à la désertification médicale, phénomène national grandissant dans les territoires ruraux. Plus largement, au niveau du territoire du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, ce sont 10000 habitants qui doivent trouver un nouveau médecin traitant en raison des départs à la retraite.

Dans ce contexte, la municipalité a pris un engagement fort en installant une borne de téléconsultation où il est possible de s'entretenir avec des médecins généralistes comme des spécialistes et en recrutant une aide-soignante en disponibilité de la FPH en tant que coordinatrice de santé (10h/semaine) afin d'accompagner les habitants qui le souhaitent dans la manipulation de la borne et de mettre en réseau les professionnels de santé de la commune et des alentours pour promouvoir son utilisation.

La borne de téléconsultation est accessible à tous, habitants de Saint-Martin-sur-Oust comme des communes alentours, dans la maison médicale, située en cœur de ville.

Les professionnels de santé de la commune mais également du territoire via la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé ont été associés en amont du projet afin de répondre à chacune de leurs interrogations et craintes.



# Formulaire de candidature

## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (500 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Saint-Martin-sur-Oust est une commune rurale de 1300 habitants située au sein d'un territoire à la démographie médicale vieillissante.

Afin d'anticiper le départ en retraite de son médecin, la commune a passé plusieurs années à tout mettre en œuvre pour attirer un nouveau généraliste, notamment via la création d'une maison médicale regroupant infirmiers, ostéopathe et kinésithérapeutes.

Toutefois, malgré les efforts déployés, les successeurs du médecin généraliste n'ont pas encore été trouvés à ce jour.

C'est dans ce contexte que la commune de Saint-Martin-sur-Oust a choisi d'explorer la voie d'une offre de santé connectée. Celle-ci s'articule autour de 3 mots-clefs : solution, adaptation et accompagnement.

D'une part, il s'agit d'apporter une **solution de santé** aux personnes qui ont des difficultés à s'insérer dans le parcours d'accès aux soins (absence de médecin traitant, spécialistes non accessibles...).

D'autre part, il s'agit de **s'adapter aux nouvelles manières d'exercer des futures générations de médecins**. Permettant un accès pour des « petites » urgences, pouvant soulager du travail engendré par de nombreuses consultations consacrées au renouvellement d'ordonnances par exemple, la présence d'une offre de santé connectée peut apparaître comme un soutien accessoire mais utile à l'installation d'un nouveau médecin. Cet équipement doit être vu comme un outil complémentaire, et surtout pas comme une alternative à la présence d'un médecin sur la commune.

Conscients que l'installation d'une borne seule, sans **accompagnement humain**, a de grandes chances d'être vouée à l'échec, les élus ont fait le choix de créer un poste dédié, à hauteur de 10h par semaine. Le recrutement d'une coordinatrice de santé, aide-soignante en disponibilité de la FPH, poursuit plusieurs objectifs :

- Offrir aux habitants qui le souhaitent la possibilité de se faire accompagner dans la manipulation de la borne de télémédecine (utilisation des équipements connectés, désinfection), étant entendu que cet accompagnement est facultatif.
- Mettre en réseau les professionnels de santé, de la commune mais également au-delà, afin de faire connaître la solution de santé développée par la commune. Les deux cabinets infirmiers sont aujourd'hui intégrés à la démarche et organisent des permanences d'accès à la borne.
- Plus largement, accompagner les habitants qui en ressentent le besoin dans leur accès au soin.

Elle a, en outre, mis en place des actions de préventions avec l'organisation de rencontres, temps-forts et réunions d'informations avec différents partenaires santé comme la Ligue contre le cancer ou France Alzheimer.

La commune a souhaité installer la borne de télémédecine au cœur de la maison médicale, en centre-bourg, dans une salle dédiée pour plus d'intimité des patients. Accolée à cette pièce, se trouve le bureau de la coordinatrice de santé, en charge d'accompagner les patients le souhaitant à l'utilisation de la borne, ainsi qu'une salle d'attente. Cet ensemble rend le projet et son accompagnement cohérent pour tout utilisateur.

L'accompagnement et le financement LEADER ont permis un effet levier à la réalisation du projet mais également de faire connaître et de susciter de l'intérêt pour les autres communes du territoire à porter un projet de même envergure.

# Formulaire de candidature

## LE CARACTERE EMBLEMATIQUE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / emblématique du projet. (300 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Un des axes de la stratégie LEADER du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne consiste à renforcer l'habitabilité du territoire, en garantissant l'accès aux soins, aux services à la personne et aux services publics.

Le phénomène de pénurie de médecins généralistes dans les territoires ruraux touche le Pays de Ploërmel et s'accroît au fil des années.

L'installation d'une borne de télé-médecine répond en partie à cette problématique et évite le recours injustifié aux urgences. Le caractère innovant du projet d'installation d'une borne de télé-médecine tient à la fois dans l'utilisation de nouvelles technologies dans le domaine de la santé et au fait que de telles solutions ne soient encore que peu déployées. Le recrutement d'une aide-soignante en disponibilité de la FPH en tant que coordinatrice de santé, chargée de superviser le déploiement de l'outil, atteste de l'attention toute particulière portée au volet « humain » du projet, clé de sa réussite. La mise en réseau des différents acteurs de santé du territoire répond particulièrement aux principes fondamentaux LEADER.

Contrairement aux solutions de téléconsultation classique, qui sont la plupart du temps assimilées à de simples outils de visio-conférence, la borne de télé-médecine choisie permet aux médecins, par l'intermédiaire de dispositifs médicaux connectés (stéthoscope, dermatoscope, thermomètre, etc), d'accéder directement aux constantes vitales des patients. Le dispositif se veut également ergonomique pour permettre l'autonomie du patient et insonorisé pour garantir un espace de confidentialité.

Par la disponibilité en moins de 15 minutes en moyenne de médecins, la borne améliore l'accès aux soins des habitants.

Ce projet est facilement transférable à d'autres GAL puisqu'il s'agit d'un système clé en main. Une attention particulière doit être apportée dans le portage du projet. Il est

primordial d'associer en amont du projet, tous les professionnels de santé de la commune et des alentours afin de poser les bases de ce projet et ces limites.



# Formulaire de candidature

## **PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET**

Insérer quelques photos ou illustrations du projet ou des liens vers des vidéos ou des supports de communication.



*Association LEADER France  
C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage*



*Association LEADER France  
C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage*



## Inauguration de l'offre de santé connectée

Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal de Saint-Martin-sur-Oust ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la **borne de téléconsultation augmentée**.

Jeudi 7 juillet à partir de 18h à la maison médicale

Un verre de l'amitié vous sera offert à l'issue de cette inauguration



Réponse souhaitée pour le 05 juillet - SVP

MAIRIE 02 99 91 55 76

st-martin-oust@wanadoo.fr